

Aubervilliers, le 17/10/2025

VISUDOM SARL

Direction Déléguée de Seine-Saint-Denis

Contact : Laurent JOURDE

Dossier n° 2025-DD40-T01

Marché de travaux de vidéosurveillance et de maintenance pour la résidence - 58/75 avenue Jean Jaurès et 80 avenue du Belvédère au Pré Saint Gervais (HP 3968 – LE PSG 03 JAURES).

Objet : Consultation restreinte - Notification d'attribution

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la procédure citée en objet, nous avons le plaisir de vous informer que la commission d'achats a retenu votre offre, aux conditions financières suivantes :

Marché attribué pour un montant total de 102 586 € TTC, décomposé :

- **La Tranche Ferme d'un montant de 56 001,00 € TTC sera à réaliser avant le 31/12/2025**
- La Tranche Conditionnelle TC2 V2 (variante Génie Civil) d'un montant de 46 585,00 € TTC sera à réaliser à partir du 01/01/2027**

Cette notification reste sous réserve de l'obtention de l'ensemble des financements du projet.

Dans le cadre de la réglementation en matière de lutte contre le travail dissimulé, et conformément aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du code de la commande publique, votre entreprise doit fournir tous les six mois, à compter de la notification du marché, les pièces prévues à l'article D. 8222-5 du code du travail, ainsi que l'ensemble des documents et attestations exigés par SEQENS.

A cet effet, SEQENS met à votre disposition la plateforme en ligne e-Attestations afin de sécuriser et simplifier vos démarches administratives obligatoires.

L'utilisation est gratuite et vous permettra d'y déposer régulièrement, et en toute sécurité, les attestations et documents demandés par SEQENS durant l'exécution de vos marchés.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Laurent JOURDE
Responsable Technique
Direction Déléguée 93

Seqens
Direction Départementale Seine-Saint-Denis
Bâtiment 40 Nord
45 avenue Victor Hugo
CS 80029
93534 Aubervilliers Cedex
Tel : 01 49 42 79 89